

Règlement du Tournoi des Journées Du Ried

Article 1 - Les Journées Du Ried est un tournoi officiel sous le format PROMOBAD. Il est ouvert à tous les joueurs/joueuses de Minimes à Vétérans dont le CCPH est compris entre 0 et 120 (NC à R6), qui sont détenteurs d'une licence sportive pour la saison en cours et n'étant pas sous l'effet d'une sanction fédérale.

Article 2 - Un seul tableau est possible le double (ou double mixte), les joueurs/joueuses seront réparti(e)s dans des poules (de 4) suivit de poules finales de classement (ou dans une poule unique de 7).

Article 3 - Le tournoi se joue en matchs de 2 sets gagnants de 21 points.

Article 4 - Le nombre maximum de participants est fixé à 44 paires. En cas de surnombre, les inscriptions seront prises dans l'ordre des paiements.

Article 5 - Les paires seront intégrés à une série en fonction de leurs moyennes de points (CPPH), aucun sur-classement ne sera possible.

Article 6 - La date limite des inscriptions est le dimanche d'avant le tournoi à minuit (réception des emails de paiements).

Article 7 - Le montant des droits d'inscription est fixé à 15€ pour le seul tableau proposé.

Article 8 - L'inscription et le paiement se feront sur le site badnet.com (ou inscription club par feuille d'inscription Excel et paiement par virement).

Article 9 - Les volants sont à la charge des joueurs et seront équitablement partagés sur un match. Le volant officiel est le RSL 3.

Article 10 - La compétition se déroule en auto arbitrage.

Article 11 – Si un tableau se retrouve insuffisamment représenté, il pourra, soit être supprimé, soit être regroupé avec celui de sa série voisine.

Article 12 - Le temps de repos minimum entre 2 matchs est fixé à 20 minutes

Article 13 - Le temps de prise de contact avec les terrains (dit "d'échauffement") sera de 3 minutes.

Article 14 - Tout volant touchant une infrastructure dans le gymnase est compté faute en jeu comme au service.

Article 15 - En cas de défaillance du partenaire inscrit, le joueur/la joueuse pourra soit retirer son inscription (à ses frais), soit trouver un/une partenaire ayant un nombre de point permettant à la paire de rester dans la même série. Ce changement de partenaire sera à validé par l'organisateur.

Article 16 - Le tournoi se déroulera selon le règlement général des compétitions (RGC) de la FFBad. Certains points pourront être complétés au vu des inscriptions en conformité avec le format de compétition "PromoBad"